FONDATION PIERRE LEDOUX - JEUNESSE INTERNATIONALE

DOSSIER DE DEMANDE DE BOURSE – AO54- octobre 2026

Recherche biomédicale dans les laboratoires du Réseau International des Instituts Pasteur

Important :
Les bourses sont réservées aux étudiants de moins de 35 ans et de nationalité française. Les sujets de stage doivent être choisis en priorité dans la liste de stages de l'appel à candidature.

Les dossiers doivent être retournés par mail à la Fondation de France avant le 20 novembre à : egeahel@fdf.org et mgardyn@fdf.org

Liste des pièces à joindre au dossier :

- **lettre de motivation** du candidat exposant la durée du stage, les raisons du choix du service ou du laboratoire d'accueil et son plan de carrière.
- **lettres de recommandation** : au moins deux lettres de recommandation de responsables de laboratoires ou de services où le candidat a travaillé et/ou d'enseignants de la formation d'origine du candidat
- copie de la **convention de stage**
- **curriculum vitae** du candidat (préciser nom, filières suivies, niveau actuel de formation, résultats scolaires, stages, qualifications particulières).
- liste des publications éventuelles du candidat
- **projet de stage** envisagé et **calendrier** établi après contact avec le laboratoire d'accueil (2 pages maximum) incluant le contexte, la problématique, les objectifs et le programme de travail (activités, résultats attendus et échéancier), rédigé en français
- **état des ressources** dont disposera l'étudiant (apports personnels, autres bourses -demandes en cours-, allocations, salaires, etc...)
- **Fiche résumé** (modèle ci-joint), rédigé en français
- un **RIB** (en un seul exemplaire).
- **Liste et coordonnées des responsables de stage** à contacter selon le laboratoire d'accueil envisagé en annexe.

La durée des stages est de 3 à 10 mois.

Les bourses ne constituent pas une rémunération et aucun lien de subordination n'existe entre le boursier et la Fondation Pierre Ledoux - Jeunesse Internationale, créée sous l'égide de la Fondation de France, pendant la durée du soutien financier. **Le boursier veillera à ce que sa protection sociale actuelle continue pendant cette période et à contracter une assurance rapatriement.**

Les bourses de moins d'un an sont versées à hauteur de 80% au départ de l'étudiant et les 20% restants un mois après son retour, après réception par la Fondation Pierre Ledoux - Jeunesse Internationale d'un rapport comprenant deux parties. D'une part, un rapport scientifique visé par le responsable de stage et mentionnant en particulier les résultats obtenus. D'autre part un rapport personnel décrivant l'expérience vécue au cours du stage, mentionnant en particulier les dates de début et de fin du stage, les conditions d'hébergement, les conditions de vie en général, la qualité de l'encadrement au laboratoire, la qualité du laboratoire en termes de moyens matériels et humains, la qualité de l'accueil, les contacts avec les populations locales, et toute remarque utile sur ce que le stage a apporté au stagiaire. L'ensemble du rapport devra être validé par la Direction Internationale de l'Institut Pasteur.

Ce rapport destiné aux membres du Comité Exécutif de la Fondation ne dispense évidemment pas le boursier des obligations contractées avec son organisme de tutelle.

Pour les candidats disposant de revenus complémentaires, les limites du cumul seront étudiées au cas par cas.

La Direction internationale de l'Institut Pasteur à Paris offre une prise en charge sur une base du tarif économique des frais de voyage sauf pour les lauréats disposant par ailleurs d'une allocation spécifique de voyage.

FICHE RESUME (1 page)

NOM et Prénom : Date de naissance :

Adresse postale :

Tél : Télécopie : E-mail :

Situation actuelle (universitaire) :

Institut d'accueil :

Nom du responsable de stage :

Durée et période envisagées :

RESUME DU PROJET (12 lignes maximum) :

PROGRAMMATION DES TRAVAUX :

Visa du responsable de stage **Visa du directeur de l'Institut d'accueil**